

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

ARRÊTÉ DU MAIRE

ARRETE n° 2024/018 : Portant fermeture temporaire du stade Jean Wagner et du stade des Fontaines du vendredi 19 au samedi 20 janvier 2024

Le Maire de la Ville de Sèvres,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant les conditions climatiques qui rendent le terrain du stade Jean Wagner ainsi que celui du stade des Fontaines impraticables du fait du gel et ce jusqu'au samedi 20 janvier 2024.

Considérant que les conditions de sécurité ne sont pas remplies par l'établissement pour accueillir le public.

ARRETE :

ARTICLE 1.

Est décidée la fermeture temporaire du stade Jean Wagner et du stade des Fontaines du vendredi 19 janvier 2024 au samedi 20 janvier 2024.

ARTICLE 2.

La réouverture de ces équipements pourra intervenir à partir du dégel des terrains.

ARTICLE 3.

Monsieur le Directeur général des services et Madame la Directrice des services techniques et de la transition écologique de la commune de Sèvres sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est faite à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine.

Fait à Sèvres, le 18 janvier 2024.

NB : Conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de la justice administrative, le présent acte est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de CERGY-PONTOISE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification/publication. Un recours gracieux est également possible auprès de l'autorité signataire de l'acte. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux.

L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux.

HÔTEL DE VILLE

54, GRANDE RUE

BP 76

92311 SÈVRES CEDEX

TEL : 01 41 14 10 10

FAX : 01 75 19 41 20

PUBLIÉ PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE :

18 JAN, 2024

mairie@ville-sevres.fr

www.sevres.fr



Grégoire de LA RONCIÈRE

Maire de Sèvres

Vice-Président du Grand Paris Seine Ouest

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200722-20240118-2024-018-AR
Date de télétransmission : 18/01/2024
Date de réception préfecture : 18/01/2024